



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-34001>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 24-34001

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : GH Saintes - SJY

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26170002500339

Ville : Saintes

Code postal : 17108

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Identifiant interne de la consultation : 24-TECH-02

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule juridique des contrats

Adresse mail du contact : Ght.contrat@gh-saintesangely.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Critères d'attribution : Prix : 60% Valeur technique : 30 % Pertinence et fiabilité des quantitatifs proposés sur la base des quantités indiquées dans la DPGF : 10% Cf critères détaillés dans RC

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU GLACEE, OPTIMISATION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'AIR ET REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS DE GTC

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU GLACEE, OPTIMISATION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'AIR ET REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS DE GTC

Lieu principal d'exécution du marché : GH Saintes - Saint-Jean-d'Angély site de Saint-Jean-d'Angély

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Production de froid - Chauffage - Traitement d'air - GTC

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45331200

Lieu d'exécution du lot : Charente-Maritime Saint-Jean-d'Angély

- **Description du lot :** Métallerie et bardage

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262400

Lieu d'exécution du lot : Charente-Maritime Saint-Jean-d'Angély

- **Description du lot :** Gros oeuvre - Etanchéité - peinture

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45223220

Lieu d'exécution du lot : Charente-Maritime Saint-Jean-d'Angély

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site sur prise de rendez-vous (Cf article 11.1 du RC)

Autres informations complémentaires : Concernant le lot 1 : 2 variantes obligatoires et une PSE obligatoire sont attendues (Cf article 7 du RC) Voies et délais de recours : Un référé précontractuel peut être exercé avant la signature du contrat (article L551-1 et s. du Code de Justice Administrative - CJA). Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du contrat et dans un délai fixé dans le CJA (article L.551-13 et s. et R.551-7 du CJA). Un recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn et Garonne » peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/03/2024